

## Une étude de cas : la réhabilitation des arcs-boutants du XII<sup>e</sup> siècle au révélateur des dossiers de restauration du XIX<sup>e</sup> siècle

*Case study: the rehabilitation of 12<sup>th</sup> century flying buttresses with the enlightening help of the restoration files from the 19<sup>th</sup> century*

*Ein Studienfall : die historische Rehabilitierung der im 12. Jahrhundert erschienenen Strebepfeiler durch die Archivquellen der Restaurierungen des 19. Jahrhunderts*

**Philippe Plagnieux**

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/lha/281>  
DOI : 10.4000/lha.281  
ISSN : 1960-5994

### Éditeur

Association Livraisons d'histoire de l'architecture - LHA

### Édition imprimée

Date de publication : 10 juin 2011  
Pagination : 101-114  
ISSN : 1627-4970

### Référence électronique

Philippe Plagnieux, « Une étude de cas : la réhabilitation des arcs-boutants du XII<sup>e</sup> siècle au révélateur des dossiers de restauration du XIX<sup>e</sup> siècle », *Livraisons de l'histoire de l'architecture* [En ligne], 21 | 2011, mis en ligne le 10 juin 2013, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/lha/281> ; DOI : 10.4000/lha.281

---

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

Tous droits réservés à l'Association LHA

---

# Une étude de cas : la réhabilitation des arcs-boutants du XII<sup>e</sup> siècle au révélateur des dossiers de restauration du XIX<sup>e</sup> siècle

*Case study: the rehabilitation of 12<sup>th</sup> century flying buttresses with the enlightening help of the restoration files from the 19<sup>th</sup> century*

*Ein Studienfall : die historische Rehabilitierung der im 12. Jahrhundert erschienenen Strebepfeiler durch die Archivquellen der Restaurierungen des 19. Jahrhunderts*

**Philippe Plagnieux**

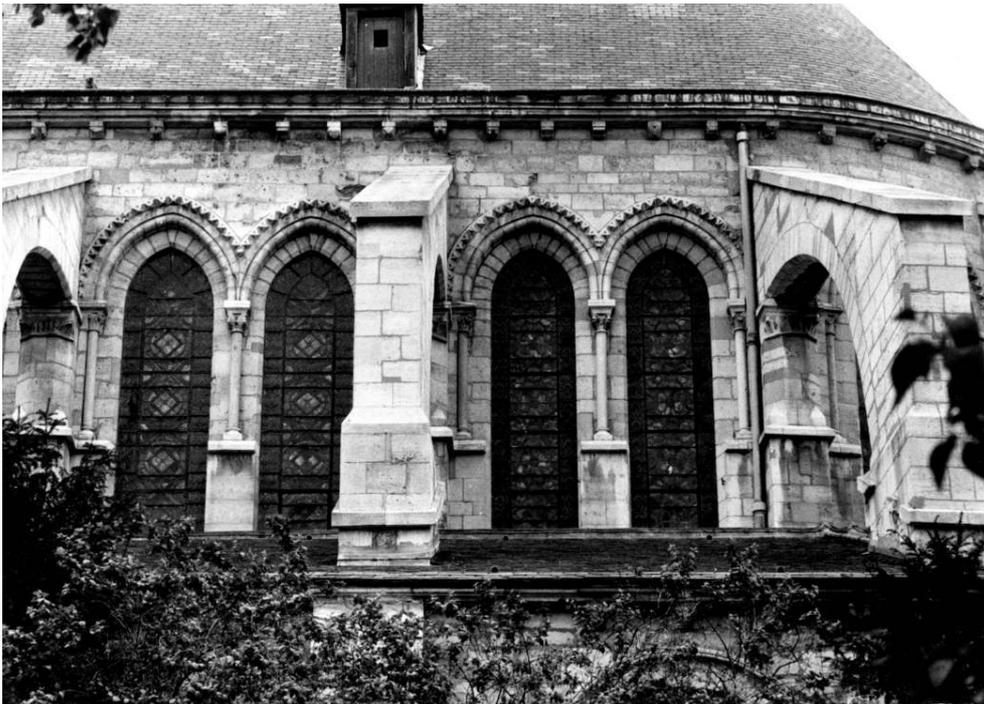
---

- 1 Comment l'historien de l'architecture médiévale se doit-il d'aborder un sujet aussi vaste et complexe que les sources du XIX<sup>e</sup> siècle et leurs usages, dans son propos qui concerne essentiellement les questions de restauration et de critique d'authenticité ? L'énumération d'exemples puisés dans les différents fonds d'archives n'aurait guère ajouté à la contribution introductive de Nadine Gastaldi. Il est en revanche possible de stigmatiser une série de cas ayant fait l'objet d'interprétations erronées pour avoir négligé les archives des restaurations. Citons ainsi les débats relatifs à la typologie et à la datation des coupes sur trompes couvrant la nef de Saint-Hilaire de Poitiers, attribuées tantôt à la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle tantôt à la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, dont Marie-Thérèse Camus a maintenant prouvé qu'il s'agit d'une création de l'architecte Joly-Leterme entre 1873 et 1875<sup>1</sup>. Centrer mon propos autour d'une question historiographique précise m'a cependant paru constituer une meilleure approche méthodologique, tout du moins lorsque les sources archivistiques du XIX<sup>e</sup> siècle s'avèrent déterminantes dans une problématique de recherche propre à l'architecture médiévale.

## L'archéologue contre l'architecte

- 2 Organe vital de la structure gothique, l'arc-boutant permit de résoudre le problème fondamental auquel les architectes romans s'étaient sans cesse heurtés : concilier la voûte avec l'éclairage. En canalisant systématiquement les poussées engendrées par les voûtes d'ogives, cet élément renforçait l'ossature de l'édifice et permettait l'évidement de la paroi. Outre cet aspect technique, en se projetant au-dessus des toitures des bas-côtés pour rejoindre le haut-vaisseau, l'arc-boutant externe devait également imposer une nouvelle vision de l'architecture où la dissolution des volumes tournait le dos au principe d'indépendance des masses si caractéristique du monde roman. Pour Jules Quicherat, le véritable inventeur de la science archéologique médiévale à travers son enseignement à l'École des chartes dès la fin de 1847, l'architecture gothique est née de l'utilisation conjointe de deux éléments déjà connus : la voûte d'ogives et l'arc-boutant : « En somme, l'architecture gothique est le développement, dans le sens de l'allègement, de l'architecture romane française du moment où elle a introduit l'arc-boutant [...] Ça a été comme un jeu qui consistait à faire passer la substance de l'édifice du dedans au dehors, à faire rendre à la pierre des effets pour lesquels il semble qu'elle ne soit point faite » ; son propos était illustré avec les exemples de Saint-Germain-des-Prés, du milieu du XII<sup>e</sup> siècle (ill. 1), et de Notre-Dame de Paris qui, selon lui, avait eu recours à l'arc-boutant dès le début de sa construction vers 1160<sup>2</sup>.

Ill. 1 : Saint-Germain-des-Prés (Paris, Seine) : chevet, côté sud



Vers 1990

Cl. de l'auteur.

- 3 Cette intuition de Jules Quicherat s'opposait alors aux théories de Viollet-le-Duc – dont le professeur à l'École des chartes connaissait parfaitement les écrits<sup>3</sup> – et selon lesquelles

l'arc-boutant<sup>4</sup> « naît à peine au XII<sup>e</sup> siècle », citant parmi les plus anciens ceux du chevet de Saint-Remi de Reims et de la nef de Notre-Dame de Paris, vers 1175-1180, cela malgré leur structure déjà complexe à deux volées.

- 4 Le point de vue de Quicherat sur les arcs-boutants fut repris par Robert de Lasteyrie, son successeur à la chaire d'archéologie médiévale de l'École des chartes à la fin de 1880, qui combattit à son tour vigoureusement certains articles du *Dictionnaire raisonné de l'architecture française*<sup>5</sup>. Lorsque Marcel Aubert (pour qui les arcs-boutants n'apparurent pas avant les années 1180) édita le cours d'archéologie de son maître, il en expurgea les mentions les plus évidentes ayant trait aux premiers arcs-boutants<sup>6</sup>, mais la version manuscrite du cours de Lasteyrie – prise en 1888-1889 par Ferdinand Lot durant sa scolarité à l'École des chartes<sup>7</sup> – permet de lever toute ambiguïté : « Nous constatons au milieu du XII<sup>e</sup> siècle l'invention de l'arc-boutant ». Eugène Lefèvre-Pontalis, disciple de Robert de Lasteyrie auquel il succéda en 1911, se faisait encore à l'époque où il quittait tout juste les bancs de l'École des chartes le défenseur de l'arc-boutant dans la première architecture gothique. Dans l'article qu'il consacra à Saint-Germer-de-Fly en 1885, le jeune archéologue démontra qu'en raison de la précocité du monument, l'abbatiale faisait encore appel aux arcs-boutants sous combles : « Mais le fait capital mis en lumière par l'examen attentif de l'église de Saint-Germer, c'est que l'artiste qui fut assez habile pour l'élever est le véritable inventeur de l'arc-boutant. Il avait compris les dangers de la poussée des voûtes sur croisée d'ogives [...] il avait découvert le principe de l'arc-boutant, en laissant au constructeur des absides de Saint-Remi de Reims et de Saint-Germain-des-Prés d'en faire des applications plus savantes »<sup>8</sup>. L'année suivante, dans une étude cette fois consacrée au chevet de Saint-Martin-des-Champs à Paris, il concluait : « En effet, on observe à Saint-Martin-des-Champs l'emploi simultané de la voûte à nervure et de la voûte d'arête, tandis qu'à Saint-Germain-des-Prés, la voûte sur croisée d'ogives est adoptée d'une manière exclusive. Le sanctuaire de cette dernière église est entouré d'une série d'arcs-boutants ; celui de Saint-Martin-des-Champs en est dépourvu.<sup>9</sup> »

## Entre a priori et dogmatisme positiviste

- 5 Élu député de la Corrèze en 1893, Lasteyrie se fit désormais régulièrement remplacer à l'École des chartes par Lefèvre-Pontalis. À partir du 28 décembre 1905, ce dernier fut même officiellement nommé comme chargé de cours à la chaire d'archéologie afin de suppléer son titulaire durant les longs mois de congés que lui accordait chaque année l'École<sup>10</sup>. C'est à cette période que Lefèvre-Pontalis s'émancipa peu à peu de son maître. Ses propres observations et une lecture moins critique de Viollet-le-Duc le conduisirent à revenir progressivement sur ses affirmations antérieures, jusqu'à nier l'existence des arcs-boutants avant la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Il se ralliait ainsi à l'auteur du *Dictionnaire raisonné d'architecture*, probablement poussé par le positivisme de son temps, ainsi que par l'approche critique, voire quasi-suspicieuse, des sources médiévales enseignée à l'École des chartes. Dans l'édition remaniée de sa thèse d'École des chartes (soutenue en 1885 et publiée en 1894), Lefèvre-Pontalis avoua sa difficulté de dater les arcs-boutants les plus anciens puisque, écrivait-il, ils furent presque tous reconstruits. Il amenda toutefois ses affirmations précédentes<sup>11</sup>, contestant le rôle structurel des arcs sous combles de Saint-Germer-de-Fly qui, d'ailleurs, selon lui, avaient peut-être été ajoutés dans un second temps<sup>12</sup>, affirmant ensuite : « Ce qui paraît bien certain, c'est que les premiers arcs-boutants furent appareillés autour des absides vers l'année 1160 au plus tôt, car les

architectes ne songèrent pas à établir des arcs de ce genre en dehors des nefs avant le commencement du XIII<sup>e</sup> s. [...].

### III. 2 : Domont (Val-d'Oise) : chevet, côté sud



Vers 1990

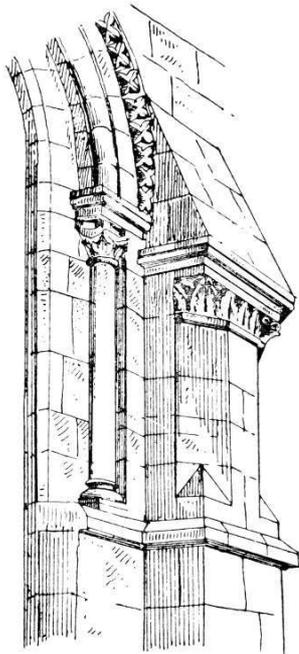
Cl. de l'auteur.

- 6 C'est autour du chœur de Saint-Germain-des-Prés, consacré en 1163, et au chevet de l'église de Domont (ill. 2) que l'on peut voir encore aujourd'hui des arcs-boutants du XII<sup>e</sup> siècle ayant conservé leur caractère primitif. » Lors d'une communication pour l'*Association Normande*, le 13 juin 1902, Lefèvre-Pontalis estima cette fois que les arcs-boutants sous combles de Saint-Germer-de-Fly avaient assurément été ajoutés après coup<sup>13</sup>, déclarant également, comme le rapporte le *Congrès archéologique* de 1905, qu'il en allait de même pour les arcs-boutants extérieurs du chevet de Saint-Leu-d'Esserent (vers 1155-1160) et de Saint-Remi de Reims (vers 1175-1180)<sup>14</sup>.
- 7 C'est probablement sur les conseils de Lefèvre-Pontalis que, dans sa thèse de l'École des chartes consacrée à la cathédrale de Senlis – soutenue en janvier 1907 et publiée en 1910 –, Marcel Aubert éluda complètement le problème des arcs-boutants. Précisons que si Marcel Aubert avait officiellement été l'élève de Lasteyrie, comme il le revendiqua, il avait bénéficié au moins tout autant de l'enseignement de Lefèvre-Pontalis ; dans l'introduction de sa thèse, il déclare d'ailleurs avoir : « été encouragé [...] par nos maîtres de l'École des chartes, M. le comte de Lasteyrie et M. Eugène Lefèvre-Pontalis »<sup>15</sup>. C'est toutefois dans les années 1910 que triompha l'idée d'une invention tardive de l'arc-boutant externe, notamment à partir de la grande monographie sur Notre-Dame de Paris par Marcel Aubert, dans laquelle l'auteur élevait en théorème que la première occurrence d'un arc-boutant externe se trouvait dans la nef de la cathédrale parisienne vers 1180<sup>16</sup>.
- 8 Ce postulat prit ensuite la force d'une loi édictée par le long article qu'Eugène Lefèvre-Pontalis consacra à l'origine des arcs-boutants dans le *Congrès archéologique* de 1919<sup>17</sup>, et sur lequel on ne revint guère qu'à partir de 1972<sup>18</sup> et 1976<sup>19</sup>. Au lieu de se livrer à une

véritable étude de fond, Lefèvre-Pontalis ne faisait qu'énumérer une série de monuments dont il contestait l'appartenance des arcs-boutants au parti primitif à partir d'observations rapides ne s'appuyant jamais sur une critique d'authenticité. C'est pourtant l'analyse conjointe de l'édifice et des dossiers de restauration du XIX<sup>e</sup> siècle qui allait permettre, à partir des années 1980, de réhabiliter totalement l'existence des arcs-boutants dès avant le milieu du XII<sup>e</sup> siècle.

- 9 Pour la première génération des édifices gothiques, ceux élevés autour de 1140 et qui font l'objet de cet exposé, la démonstration de Lefèvre-Pontalis repose presque uniquement sur les arcs-boutants du chevet de Saint-Germain-des-Prés, pour ensuite décrédibiliser les autres en quelques lignes<sup>20</sup> : « Malgré certaines apparences trompeuses, il est certain que l'abside de Saint-Germain-des-Prés, consacrée en 1163, était caractérisée par l'absence d'arcs-boutants, comme plusieurs autres de la même époque. La plantation défectueuse des culées [assertion qui est d'ailleurs fautive<sup>21</sup>] ne suffirait pas à prouver l'addition des dix arcs-boutants en quart de cercle, car les colonnes engagées sous leur tête font corps avec l'appareil du mur en hémicycle, mais on peut s'étonner que le maître de l'œuvre ait devancé de quarante ans ses successeurs du commencement du XIII<sup>e</sup> siècle qui surent prévoir la nécessité de monter des arcs-boutants autour d'une abside. » Comme on le voit, l'archéologue se trouvait quelque peu désemparé face à un édifice dont il ne parvenait pas à déceler les traces évidentes de reprises. Il pensa alors avoir trouvé la solution avec la petite église de Domont, au nord de Paris, dont le parti s'inspire largement de l'abbatiale parisienne<sup>22</sup>. En effet, à l'abside de Domont, quatre contreforts à pans coupés, identiques à ceux de Saint-Germain-des-Prés, viennent épauler l'abside.

### III. 3 : Saint-Germain-des-Prés (Paris, Seine) : chevet



E. Chauliat, del.

#### Contrefort de l'abside restitué.

Restitution d'un des contreforts de l'abside d'après Eugène Lefèvre-Pontalis. (dessin d'E. Chauliat, dans *Congrès archéologique*, 1919, p. 363)

Cl. de l'auteur.

- 10 Alors que les arcs-boutants côté sud – partie très remaniée au début du XVI<sup>e</sup> siècle – sont caractéristiques du gothique flamboyant, ceux du côté nord (ill. 3) furent refaits à l'époque moderne, ainsi que le mentionne Lefèvre-Pontalis sans donner davantage de précisions : « Mais les autres arcs-boutants ont été refaits à l'époque moderne. » En effet, leur volée qui est dotée d'un extradados en bâtière (ce qui n'existe pas au XII<sup>e</sup> siècle) vient buter au milieu du contrefort. L'archéologue pensa que seuls les contreforts pentagonaux dataient du milieu du XII<sup>e</sup> siècle, ce qui lui permit de restituer un parti similaire à Saint-Germain-des-Prés, avec de petits contreforts à pans coupés et sans arcs-boutants<sup>23</sup> (ill. 4).

#### Ill. 4 : Domont (Val-d'Oise), chevet, côté sud, avant la restauration des arcs-boutants



Tirage d'après un négatif sur verre, de [Camille Enlart, 1898]. Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, [MH0035945]

Cl. Médiathèque de l'architecture et du patrimoine - RMN

## La lecture du monument au regard des sources

- 11 Le recours aux archives des restaurations du XIX<sup>e</sup> siècle, à défaut du souvenir de ses premières visites, l'aurait pourtant garanti d'un tel fourvoisement. À Domont<sup>24</sup>, les deux arcs-boutants nord, tels que les vit Lefèvre-Pontalis en 1919, sont le résultat d'une restauration effectuée peu avant, en 1898, par Boulogne, l'architecte de la commune, lequel les affubla alors de leur extradados en bâtière qui vient mourir dans le contrefort. Quant aux documents figurés conservés à la médiathèque du patrimoine, antérieurs à cette campagne de restauration – les relevés de l'architecte Alphonse Simil datés de 1874 et un cliché photographique probablement pris en 1875 (ill. 2) –, ils montrent, d'une part, qu'à l'origine la volée montait beaucoup moins haut qu'actuellement et n'entamait nullement le contrefort et, d'autre part, que ces deux arcs-boutants présentaient tous les

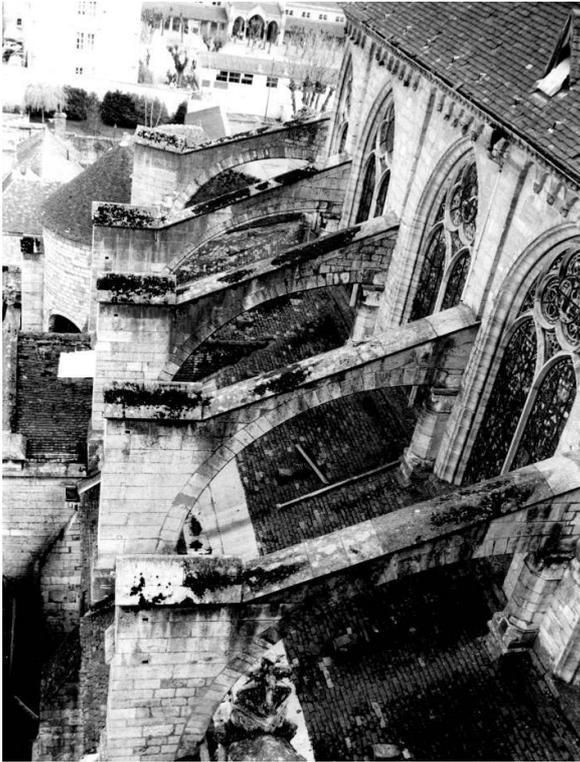
traits de simplicité caractérisant les plus anciens. Il y a tout lieu de penser que le chevet de Domont fut élevé peu après 1150 par un architecte de second plan qui se montra particulièrement frileux, n'osant pas bouleverser la conception traditionnelle des masses externes et préférant rester fidèle au système clos des espaces romans. Bien qu'ayant imité le chevet de l'abbatiale parisienne, il opta pour un compromis entre les arcs-boutants externes et ceux sous combles ; à moins d'imaginer un développement organique, à l'image du monde végétal, où les arcs-boutants commenceraient par émerger timidement de la toiture pour peu à peu oser grimper jusqu'au sommet des murs. Mais en la matière, l'art progresse toujours par ruptures, l'innovation se substituant aux formules du passé, traînant à sa suite des épigones plus ou moins pusillanimes en quête de solutions intermédiaires.

- 12 Ces conclusions obligent à revenir sur le cas de Saint-Germain-des-Prés, monument auquel Lefèvre-Pontalis avait aussi consacré un important article, dans le même volume du *Congrès archéologique* de 1919<sup>25</sup>, dans lequel il expédia rapidement la question des restaurations du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment celles conduites par Étienne-Hippolyte Godde. Pour les arcs-boutants, il se contenta d'écrire : « et les six arcs-boutants du chevet furent remaniés en 1823 »<sup>26</sup>. Aussi cette mention lapidaire se prêta-t-elle à l'exégèse de la part des spécialistes de l'architecture médiévale. La position la plus répandue consista aussitôt à exagérer les interventions de Godde qui passa pour avoir été particulièrement radical. Si la majorité des historiens de l'architecture gothique accepta les conclusions de Lefèvre-Pontalis sur l'absence d'un contreboutement pour le parti primitif du chevet de Saint-Germain-des-Prés, d'autres, beaucoup plus rares, comme Anne Prache dès 1976 puis Jacques Henriot en 1982<sup>27</sup>, invitaient à reprendre la question et même à réhabiliter ces derniers arcs-boutants, tout en reconnaissant parfois l'impossibilité de conduire une analyse de fond puisque, comme l'écrivait Anne Prache, « ces arcs-boutants ont été presque complètement refaits au XIX<sup>e</sup> siècle »<sup>28</sup>. Dans son étude sur le chevet de Saint-Germain-des-Prés parue en 1979, l'historien de la première architecture gothique W. Clark accepta quant à lui les conclusions de Lefèvre-Pontalis – opinion alors la plus couramment suivie – toujours sur la foi de la comparaison avec Domont, ajoutant également que les assises des arcs ne lui paraissaient pas appareillées avec les murs gouttereaux du chevet, sans que cela puisse être imputé aux remaniements de Godde<sup>29</sup>. Peut-on tenir compte d'une telle affirmation de principe qui fait l'économie d'une nouvelle critique d'authenticité, alors même que l'auteur tend à minimiser l'étendue des campagnes de restauration des années 1820 ?
- 13 Tout au long des cinq années que durèrent ses travaux de restauration, d'octobre 1819 à décembre 1825, Godde envoya chaque mois au service des Bâtiments civils un état des travaux effectués<sup>30</sup>. À la lecture de ces rapports, conservés dans la série F<sup>13</sup> des Archives nationales, il apparaît clairement que l'architecte se contenta de réincruster dans les parements des arcs un nombre plus ou moins grand de pierres neuves et de dimensions plus importantes que celles d'origines. Cela a d'ailleurs été confirmé par l'analyse pétrographique réalisée à ma demande par Annie Blanc (alors géologue au laboratoire des monuments historiques) : l'appareil d'origine est majoritairement constitué de bancs francs, de la même provenance parisienne que les gros chapiteaux intérieurs, alors que Godde utilisa de la pierre de Bagneux. Il est désormais possible de vérifier la parfaite adéquation entre les volées des arcs, les murs gouttereaux du chevet et les contreforts pentagonaux, les seuls antagonismes – ceux mis en évidence par W. Clark – résultant d'interventions de Godde parfaitement identifiables. Pour nous résumer, il n'existe plus

aucun argument permettant de contester l'appartenance des arcs-boutants de Saint-Germain-des-Prés au parti d'origine conçu un peu avant 1145, ce que Lefèvre-Pontalis avouait d'ailleurs à demi-mot dans son article de 1919.

- <sup>14</sup> Avant même que je ne restitue les arcs-boutants de Saint-Germain-des-Prés et de Domont à leur projet initial, Jacques Henriot avait déjà, en 1978 et 1982, réhabilité ceux de Saint-Martin d'Étampes et de la cathédrale de Sens<sup>31</sup>. Le fait que le haut-vaisseau de Sens soit pourvu de contreforts à pans coupés sous la tête des arcs-boutants (ill. 5) avait incité Lefèvre-Pontalis à transposer pour ce monument ce qu'il avait déjà imaginé pour Domont et Saint-Germain-des-Prés : les contreforts pentagonaux, appartenant incontestablement au parti primitif, devaient avoir servi de supports à des arcs-boutants lancés après coup<sup>32</sup>. Ce jugement fut unanimement accepté puisque des preuves pouvaient être fournies : les culées sont surmontées d'une charge et les extradors sont couverts en bâtière, éléments qui n'apparaissent pas avant le XIII<sup>e</sup> siècle. Paradoxalement, le dessin de leur l'intrados en quart de cercle et l'absence de système d'évacuation des eaux pluviales caractérisent les arcs-boutants les plus anciens. Ces données contradictoires incitèrent Jacques Henriot à entreprendre une sévère critique d'authenticité. Déjà, l'écroulement d'une des tours de façade en 1268 avait obligé à reconstruire deux des arcs-boutants sud de la nef. Quant à la construction du transept à la toute fin du XV<sup>e</sup> siècle, elle entraîna à son tour la modification de six autres arcs (trois pour le chevet et deux pour la nef). Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les devis et mémoires de restauration de l'architecte Charles Robelin (1835-1848) mentionnent la reconstruction complète de six des onze arcs-boutants du chevet et de nombreux changements de pierres pour les autres. Pour la nef, son intervention se limita toutefois au flanc sud : reconstruction d'un arc-boutant en totalité et fortes reprises pour les autres. Certaines volées du chevet et du côté sud de la nef n'ayant fait l'objet que de nouvelles incrustations de pierres, fussent-elles nombreuses, nous sommes assurés que la forme en quart de rond de l'intrados est bien d'origine (ill. 5) mais nous ignorons si ce fut également le cas pour les culées, faute de documents figurés antérieurs aux restaurations pour ces parties de l'édifices.

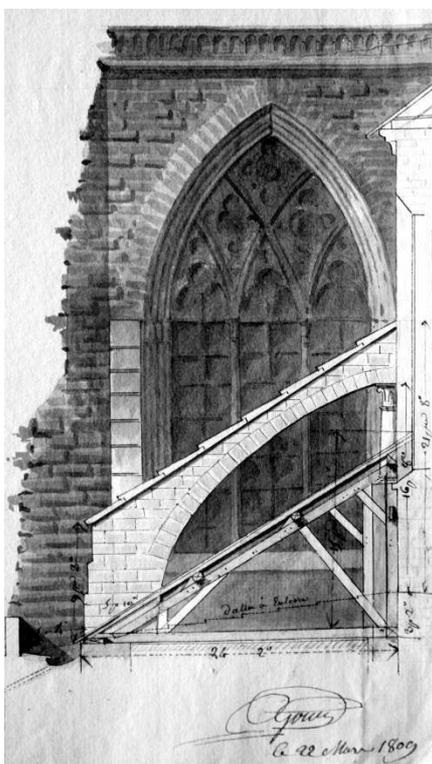
### III. 5 : Cathédrale de Sens (Yonne)



Arcs-boutants du chevet, côté nord, vers 1980  
Cl. de Jacques Henriët.

- 15 Par la suite, l'architecte Adolphe Lance entreprit la restauration du côté nord de la nef, entre 1854 et 1877. S'il ne reconstruisit aucun arc en totalité, il reprit systématiquement les culés sans en respecter la forme primitive. En effet, pour cette partie de l'édifice, Jacques Henriët retrouva le relevé d'un arc-boutant effectué par Goust en 1809 (Arch. nat., F<sup>13</sup> 1539<sup>b</sup>), accompagnant un projet de reconstruction d'un comble en charpente sur le bas-côté nord (ill. 6).

## III. 6 : Cathédrale de Sens (Yonne)



Un des arcs-boutants de la nef, côté nord (relevé par Goussier, 1809). Arch. nat., F/13/1539/B  
Cl. de l'auteur.

- 16 On n'observe aucune charge sur la culée et un extrados plus ou moins plan. Il convient donc de synthétiser les faits suivants : présence de contreforts pentagonaux montés en même temps que les murs du haut-vaisseau du XII<sup>e</sup> siècle ; existence d'arcs-boutants externes dont la culée était dépourvue de charge, constitués d'une volée à l'intrados en quart de cercle et d'un extrados dépourvu de tout système d'écoulement des eaux. Non seulement ces arcs ne peuvent pas être postérieurs à la fin du XII<sup>e</sup> siècle mais tout indique qu'ils appartiennent bien à la construction primitive.
- 17 Si l'on admet ces dernières conclusions, l'architecte de la cathédrale de Sens semble avoir été le premier, entre 1135 et 1140, à lancer des arcs-boutants au-dessus des toitures. Cela ne doit pas nous surprendre outre mesure quand on sait maintenant que le premier Maître de la cathédrale de Sens fut probablement également le concepteur du chevet de Saint-Germain-des-Prés<sup>33</sup>. Par ailleurs, la recherche actuelle sur la naissance de l'architecture gothique tend incontestablement à montrer que la cathédrale de Sens fut le monument le plus regardé et le plus imité de sa génération, de préférence même à Saint-Denis comme cela a longtemps été avancé. Ainsi, sans la confrontation avec l'analyse monumentale des témoignages écrits et figurés provenant des archives des différentes maîtrises d'ouvrages publiques du XIX<sup>e</sup> siècle, il aurait été impossible de battre en brèche les thèses échafaudées pour construire une histoire des arcs-boutants à partir d'un *a priori* évolutionniste ; celle-ci fût-elle présentée par quelques-uns de nos prestigieux devanciers. Plus encore, cette méthodologie qu'exige la science actuelle a permis de modifier fondamentalement notre connaissance de la première architecture gothique. Pour généraliser à partir de ces exemples, il convient enfin d'insister sur le fait que

l'historien de l'architecture, qui n'a jamais véritablement sous les yeux l'édifice dont il s'efforce de conduire l'étude, a le devoir de se livrer à un constant et rigoureux va-et-vient entre l'analyse archéologique, la lecture des sources scripturaires et le récolement des documents figurés. Il doit plus particulièrement recourir aux archives du XIX<sup>e</sup> siècle car cette époque mania avec brio les restaurations / restitutions, d'autant plus trompeuses qu'elles paraissent souvent vraisemblables, quand bien même il ne s'agit que de pures inventions.

## NOTES

1. . Marie-Thérèse Camus, « Les voûtes de la nef de Saint-Hilaire-le-Grand à Poitiers du XI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, dans *Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques*, n°16, 1980 (fasc. A. Antiquités nationales), p. 57-94.
2. . Le cours d'archéologie médiévale de Jules Quicherat est toujours inédit, bien qu'on le connaisse à travers plusieurs transcriptions manuscrites de ses élèves, cf. Jean-Michel Leniaud, « Projecteur sur une zone d'ombre dans l'histoire de l'art médiéval : le cours inédit d'archéologie médiévale de Jules Quicherat (1814-1882) », dans Roland Recht, Philippe Sénéchal, Claire Barbillion et François-René Martin dir., *Histoire de l'histoire de l'art en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, 2008, 527 p., voir p. 47-68. Pour cette contribution, j'ai utilisé le carnet de notes d'Eugène Aubry-Vitet, recueilli par la marquise de Maillé, sa petite-fille, qui l'offrit en 1955 à Jean Hubert, lequel en fit don à l'École nationale des chartes ; voir plus particulièrement les folios 133v°, 134, 135v°, 137v°, 138 et 140-141.
3. . Jean-Michel Leniaud, *op. cit.*, 2008, p. 56-57.
4. . Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, V<sup>e</sup> Morel et C<sup>ie</sup>, tome 1, Paris, 1876, XVI-507 p., voir article « arc-boutant », p. 60-83.
5. . Jean Hubert, « Leçon d'ouverture du cours d'archéologie du Moyen Âge à l'École des chartes (8 novembre 1955) », dans *Nouveau recueil d'études d'archéologie et d'histoire. De la fin du Monde antique au Moyen Âge*, Genève-Paris, Droz, 1985, IX-635 p., voir p. 23.
6. . Robert de Lasteyrie, *L'Architecture religieuse en France à l'époque gothique*, ouvrage posthume publié par Marcel Aubert, Paris, Picard, 1926-1927, 2 vol., 542 et 602 p. On trouve toutefois, au sujet de l'abbatiale de Saint-Germer-de-Fly (p. 16-17) : « Ces arcs [...] sont en réalité des rudiments d'arcs-boutants ». Dans le chapitre « arc-boutant » (p. 356 et s.), la partie chronologique reste étrangement muette sur la période antérieure à 1200, alors que celle consacrée à l'évolution formelle commence par l'exemple de Saint-Germain-des-Prés illustré d'une photographie.
7. . Bibliothèque de l'Institut, ms. 7254, « École des chartes. Archéologie. Cours de M. de Lasteyrie. 1888-1889. Ferdinand Lot ». Voir plus particulièrement ms. 7254<sup>1</sup>, fol. 86 et 87 et 7254<sup>2</sup>, fol. 119.
8. . Eugène Lefèvre-Pontalis, « Étude sur la date de l'église Saint-Germer », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1885, p. 494.
9. . Eugène Lefèvre-Pontalis, « Étude sur le chœur de l'église de Saint-Martin-des-Champs à Paris », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1886, p. 355-356.
10. . Arch. nat., 93AJ/15 : « Par arrêté du 28 décembre 1905, M. Eugène Lefèvre-Pontalis est chargé du cours d'archéologie pendant le congé accordé à M. de Lasteyrie ».

11. . Eugène Lefèvre-Pontalis, *L'Architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Plon / Nourrit et C<sup>ie</sup>, 1894, 3 vol., 237 p. 228 p. et 98 pl., voir vol. 1 p. 128 et 148.
12. . Jacques Henriot a cependant prouvé qu'il s'agit bien de véritables arcs-boutants et qu'ils appartiennent assurément au parti primitif conçu autour de 1135 (« Un édifice de la première génération : l'abbatiale de Saint-Germer-de-Fly », dans *Bulletin monumental*, n° 143, 1985, p. 93-142 ; nouv. éd. dans *À l'aube de l'architecture gothique*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2005, 366 p., voir p. 101-155).
13. . *Annuaire normand*, 1903, p. 134.
14. . *Congrès archéologique de France. Beauvais*, 1905, p. 439.
15. . Marcel Aubert, *Monographie de la cathédrale de Senlis*, Senlis, Dufresne, 1910, XI-208 p., voir introduction, p. IV.
16. . Marcel Aubert, *Notre-Dame de Paris. Sa place dans l'histoire. Sa place dans l'histoire de l'architecture du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, H. Laurens, 1920, 224 p., voir p. 43-44, 86-89, 103 et 106.
17. . Eugène Lefèvre-Pontalis, « Les origines des arcs-boutants », dans *Congrès archéologique de France. Paris*, 1919, p. 367-396.
18. . Anne Prache, « Les arcs-boutants du XII<sup>e</sup> siècle », dans *Gesta*, XV, 1976, p. 31-42.
19. . Jacques Henriot, « Recherches sur les premiers arcs-boutants. Un jalon : Saint-Martin d'Étampes », dans *Bulletin monumental*, n°136, 1978, p. 309-323 ; nouv. éd. dans *À l'aube de l'architecture gothique*, *op. cit.*, p. 157-172.
20. . Eugène Lefèvre-Pontalis, *op. cit.*, 1919, p. 378-379.
21. . Philippe Plagnieux, « L'abbatiale de Saint-Germain-des-Prés et les débuts de l'architecture gothique », dans *Bulletin monumental*, n°158, 2000, p. 57.
22. . Eugène Lefèvre-Pontalis, *op. cit.*, 1919, p. 379.
23. . Eugène Lefèvre-Pontalis, « Étude historique et archéologique sur l'église de Saint-Germain-des-Prés », dans *Congrès archéologique. Paris*, 1919, p. 363-365.
24. . Philippe Plagnieux, « Les arcs-boutants du XII<sup>e</sup> siècle de l'église de Domont », dans *Bulletin monumental*, n°150, 1992, p. 209-222.
25. . Cf. note 23, p. 302-366.
26. . *Ibidem*, p. 321.
27. . Cf. note 18 et 19.
28. . Anne Prache, *op. cit.*, 1976, p. 37.
29. . William Clark, « Spacial Innovations in the Chevet of Saint-Germain-des-Prés », dans *Journal of the Society of Architectural Historians*, XXX-VII, 4 décembre 1979, p. 364-365.
30. . Sur les arcs-boutants de Saint-Germain-des-Prés, cf. Philippe Plagnieux, *op. cit.*, 2000, p. 54-58.
31. . Pour l'étude des arcs-boutants de la cathédrale de Sens, cf. Jacques Henriot, « La cathédrale de Sens : le parti du premier maître et les campagnes du XII<sup>e</sup> siècle », dans *Bulletin monumental*, n° 136, 1978, p. 129-140 ; nouv. éd. dans *À l'aube de l'architecture gothique*, *op. cit.*, p. 235-244.
32. . Eugène Lefèvre-Pontalis, *op. cit.*, 1919, p. 383.
33. . Ph. Plagnieux, *op. cit.*, 2000, p. 71-74.

---

## RÉSUMÉS

Une question historiographique aussi précise permet, du point de vue du médiéviste, une approche méthodologique sur la nécessité du recours aux sources archivistiques du XIX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, pour Jules Quicherat, véritable inventeur de la science archéologique médiévale à travers son enseignement à l'École des chartes à partir de 1848, l'arc-boutant avait fait son apparition avec la première architecture gothique, un peu avant le milieu du XII<sup>e</sup> siècle. Cette affirmation s'opposait alors aux théories de Viollet-le-Duc, pour lequel cet élément « naît à peine au XII<sup>e</sup> siècle » ; postulat qui prit ensuite force de loi à travers le long article qu'Eugène Lefèvre-Pontalis consacra, en 1919, à l'origine des arcs-boutants. Au lieu de se livrer à une véritable étude de fond, ce dernier ne faisait qu'énumérer une série d'édifices (principalement Saint-Germain-des-Prés, Domont ou encore la cathédrale de Sens) pour lesquels il contestait la présence des arcs-boutants dans le parti primitif, à partir d'observations rapides ne s'appuyant jamais sur aucune critique d'authenticité. Le recours aux archives des restaurations du XIX<sup>e</sup> siècle aurait pourtant garanti d'un tel fourvoiement ; en effet, la confrontation des dossiers de restauration du XIX<sup>e</sup> siècle avec l'analyse monumentale permet de rejeter les conclusions de Lefèvre-Pontalis et de ses continuateurs.

From the medievalist's point of view, such a specific historiographical subject allows a methodological approach of the need to use archive-based sources from the 19<sup>th</sup> century. For Jules Quicherat, the true founder of the medieval archaeological science through his teaching at the *École des Chartes* from 1848 on, flying buttress thus appeared with the first gothic architecture, shortly before the middle of the 12<sup>th</sup> century. This position contradicted then Viollet-le-Duc's theories, for which this architectural element "is, in the 12<sup>th</sup> century, barely in its infancy". This statement later gained force of law through the long article on the origin of flying buttresses, written in 1919 by Eugène Lefèvre-Pontalis. But instead of conducting a thorough investigation, Lefèvre-Pontalis only listed a serie of buildings (mainly Saint-Germain-des-Prés, Domont and Sens cathedral), for which he contested the existence of flying buttresses in their original form, basing his theory on quick observations that were never supported by any discussion of authenticity. The use of the 19<sup>th</sup> century restorations archives would have prevented such an error, though; and the comparison of the 19<sup>th</sup> century restoration files with the analysis of monuments allows us indeed to reject the conclusions drawn by Lefèvre-Pontalis and his successors.

Solch eine äußerst zielgerichtete historiographische Frage bietet dem Mediävisten Anlass zu einer methodologischen Überlegung über die Unentbehrlichkeit, die Archivquellen des 19. Jahrhunderts zu durchsuchen. Der eigentliche Gründer der archäologischen mediävistischen Wissenschaft Jules Quicherat behauptete in seinem Unterricht in der Ecole des Chartes ab 1848, dass der Strebebfeiler kurz vor der Mitte des 12. Jahrhunderts mit der ersten gotischen Architektur erschienen war. Diese Behauptung stellte sich damals den Theorien Viollet-le-Ducs entgegen, dessen Meinung nach dieses Bauelement im 12. Jahrhundert kaum existiert habe ; eine Lehrmeinung, die später 1919 durch den langen Bericht von Eugène Lefèvre-Pontalis über die Entstehung des Strebebfeilers als gültig angesehen wurde. Anstatt eine echte gründliche Forschung zu unternehmen, gab sich Lefèvre-Pontalis mit der Aufzählung von Gebäuden

zufrieden (hauptsächlich Saint-Germain-des-Prés, Domont sowie die Kathedrale von Sens). Nach flüchtiger Beobachtung dieser Beispiele widerlegte er kurzerhand das Bestehen von Strebpfeilern in den ursprünglichen Bauplänen, ohne sich dabei auf jedwede kritische Überprüfung zu stützen. Eine einfache Untersuchung der Archive der Baurestaurierungen im 19. Jahrhundert hätte doch solch eine Verirrung vermeiden können. Tatsächlich begründet die Gegenüberstellung der Archivquellen mit der Bauanalyse die unwidersprochene Ablehnung der Behauptungen von Lefèvre-Pontalis.

## AUTEUR

### PHILIPPE PLAGNIEUX

Philippe Plagnieux est professeur d'histoire de l'art médiéval à l'université de Besançon et à l'École nationale des chartes. Il enseigne également à l'École du Louvre et au centre des hautes études de Chaillot. Ses orientations de recherche concernent principalement les arts monumentaux du Moyen Âge occidental (architecture et sculpture) entre le début du XII<sup>e</sup> siècle et le milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Elles s'articulent, plus particulièrement, autour de trois axes : la naissance de l'art gothique, l'architecture gothique dans l'Orient latin, les arts et la politique autour de 1400. Auteur de très nombreux articles, notamment dans le *Bulletin monumental*, il a également dirigé deux ouvrages : *L'Art gothique en Chypre (Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 34)*, Paris, 2006 et *L'Art du Moyen Âge en France*, Paris, Citadelles et Mazenod, Paris, 2010.